

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1014

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La facture internationale

En Suisse, la politique étrangère, qui ailleurs fait tant parler, ne soulève guère les passions. Et surtout pas aux Chambres fédérales, où les rangs allemandiques se font clairsemés dès que l'on parle diplomatie — un domaine traditionnellement laissé aux Latins. Outre-Sarine, on préfère les affaires économiques extérieures aux «affaires» étrangères; lesquelles, heureusement, coûteraient relativement bon marché s'il n'y avait pas l'aide au tiers monde, ni cette folie des voyages qui a saisi même le chef, autrefois immobile, du département.

A force de se vouloir pragmatique et plus intéressée par les contacts commerciaux que par les relations diplomatiques, la Suisse s'est taillée une réputation de «profiteuse», toujours attentive à sauvegarder ses intérêts économiques et beaucoup moins prête à manifester une solidarité qui pourrait s'avérer coûteuse. Or voilà que la politique étrangère, toutes formes de relations confondues, se met à coûter cher. Les rapports Nord-Sud, les mouvements de réfugiés, les réformes à l'Est, les développements de l'intégration européenne, les négociations du GATT, les investissements dans les transports internationaux viennent gonfler une facture que la Suisse devra bien régler.

L'aide publique au développement, qui représente traditionnellement la majeure partie des dépenses du DFAE, va passer pour la première fois le cap du milliard en 1991. L'aide aux requérants d'asile et aux réfugiés en Suisse, désormais imputée aux dépenses de la prévoyance sociale, atteindra les 500 millions l'an prochain; la coopération avec les pays de l'Est exigera sans doute des moyens bien supérieurs aux 250 millions déjà votés par les Chambres. Quant au rapprochement avec l'Europe communautaire, il va représenter un effort pas encore chiffré, et d'ailleurs en grande partie non mesurable. Même remarque pour les négociations au sein du GATT, qui vont se solder par des sacrifices d'une ampleur encore inavouée. S'agissant des transports internationaux, par le rail comme par la route, les investissements nécessai-

res se chiffrent par milliards, dont une douzaine pour les seules transversales ferroviaires à travers les Alpes.

A toutes ces dépenses clairement engendrées par la politique extérieure, il faut ajouter des imprévus de taille, comme l'opération de l'an dernier en Namibie, finalement moins coûteuse que prévu, ou la contribution à l'indemnisation des pays victimes involontaires des sanctions économiques à l'égard de l'Irak (on parle de 300 à 500 millions, principalement destinés à la Jordanie et à l'Egypte). Sans compter les conséquences de la pétition pour une aide spéciale au désendettement, de l'ordre de 700 millions, à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération.

Inutile de dire que le tout nous paraît amplement justifié et que la Suisse a beaucoup à gagner de ne plus chercher à vouloir toujours le beurre et l'argent du beurre. Volontiers voyageuse au rabais dans le train des relations internationales, elle va désormais payer son billet au plein tarif. Voilà qui n'ira pas sans douleur interne.

En clair: l'abattoir à vaches sacrées va ouvrir bien grandes les portes déverrouillées ces derniers mois avec la votation du 26 novembre 1989 sur l'armée et les premiers changements en matière de politique agricole. Les budgets de la défense nationale et les versements à l'agriculture, réputés intouchables jusqu'ici, vont connaître des redimensionnements sévères. Ainsi le veulent les nouvelles contraintes de la politique extérieure, dûment exploitées par Otto Stich — qui ne pourrait le faire sans l'aval de tout le Conseil fédéral. Telle est la mission historique des deux conseillers fédéraux radicaux: Kaspar Villiger, venu des affaires, ne craint pas de rationaliser même le secteur militaire et s'y emploie avec une apparente naïveté qui énerve au plus haut point ces messieurs les officiers généraux. Quant à Jean-Pascal Delamuraz, injustement malmené par les banquiers ces derniers temps, il va

YJ

(suite à la page 2)